

FICHE THÉMATIQUE

HISTOIRE D'UNE MAISON

Actes notariés, transcriptions hypothécaires et documents cadastraux :

Si vous êtes propriétaire, il est conseillé d'étudier au préalable l'ensemble des actes notariés que vous possédez concernant cette maison. Ces actes peuvent vous avoir été remis, soit par le notaire qui a reçu votre acte d'achat, soit par les anciens propriétaires ou encore par des membres de votre famille.

Pour chacun de ces actes, en allant du plus récent au plus ancien, vous relèverez la mention de l'origine de propriété (soit au moins une date d'acte et un nom de notaire). Pour les actes notariés de moins de 100 ans auxquels vous serez renvoyé, ils sont encore souvent conservés par le successeur actuel du notaire de l'époque. Pour ceux de plus de 100 ans, ils sont conservés, en principe, aux Archives départementales, classés par notaire et par date. Les actes notariés permettent, assez souvent, de remonter d'acte en acte assez loin dans le temps.

Les transcriptions hypothécaires : en parallèle, les actes notariés portant changement de propriétaire sont intégralement transcrits aux hypothèques.

- De 2011 à 1956, les registres des hypothèques sont conservés aux impôts.
- De 1956 à 1949, ils sont conservés aux Archives départementales.
- De 1949 aux années 1905-1907, ils sont conservés aux hypothèques à Auxerre.
- Antérieurement, ils sont conservés aux Archives départementales.

Les sources cadastrales (début XIX^{ème} siècle - vers 1975) :

* plans cadastraux napoléoniens : consultables sur le site Internet des Archives départementales : <http://archives.deux-sevres.com>

* états de sections et diverses séries de matrices des propriétés bâties et non bâties consultables aux Archives départementales (sous-série **3 P**).

* plans cadastraux rénovés et remembrés (arrondissements de Niort et Melle). Pour les arrondissements de Bressuire et Parthenay, ces plans sont conservés au cadastre de Bressuire et de Parthenay.

En fonction de l'ancienneté et de l'histoire particulière de la maison, d'autres pistes existent.

Sources disponibles :

- * bâtiments vendus comme biens nationaux à l'époque de la Révolution : série **Q**
- * bâtiments départementaux (1800-1940) : sous-série **4 N**
- * bâtiments communaux (1800-1940) : sous-série **2 O** et **E dépôt** (dossiers classés par commune), série **Z** (sous-préfectures), série **T** (écoles)
- * bâtiments dépendant d'un établissement religieux (Ancien Régime) : série **G** ou **H**

Autres sources :

- * quelques visites de maisons (documents du XVIII^{ème} siècle) : sous-série **5 B**
- * recensements de population par communes (1836-1906) : consultables sur le site Internet des Archives départementales : <http://archives.deux-sevres.com>
- * bâtiments inscrits ou classés monuments historiques : sous-série **9 T 15** (index disponible). Penser également à la Direction régionale des affaires culturelles à Poitiers (conservation régionale des monuments historiques) et au service régional de l'inventaire, qui possèdent des dossiers par édifice.
- * bâtiments possédés par une famille notable ou noble : rattacher l'histoire de la maison à la généalogie de la famille et penser aux fonds conservés en série **E** (fonds de famille) et aux fonds privés (séries **F** et **J**)
- * **fichiers** bibliothèque et archives en salle de lecture, aux noms de la commune, du lieu-dit, de l'édifice, ...
- * **usuels** en salle de lecture :
 - *Châteaux, manoirs et logis des Deux-Sèvres*
 - *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*
 - *Histoire des communes des Deux-Sèvres*

Mise à jour le 1^{er} octobre 2011